

**Déclaration de la délégation Force Ouvrière suite à la situation inhumaine
générée par le service des ressources humaines au CSEE du mercredi 20 mars 2024**

Nous portons à votre attention le comportement inadmissible de la part du service des ressources humaines (RH) au sein de notre périmètre. Cette situation concerne une salariée en lettre de mission.

Cette salariée a intégré le dispositif Talent Formateur depuis le 12 septembre 2022 et y a donné toute satisfaction. On lui a même fait part d'une reclassification sur un poste en septembre dernier puis annonce fin octobre que cela ne se ferait pas et cela sans véritable explication !

En début d'année, elle n'avait aucune information concernant la poursuite ou non de ses activités sur Talent Formateur.

La situation était tellement déstabilisante et anxiogène pour la salariée qu'elle a décidé de nous contacter.

À la suite d'un échange où nous avons trouvé la salariée fragilisée par cette situation, nous avons immédiatement pris un rendez-vous avec la directrice régionale des ressources humaines qui a eu lieu le 16 janvier pour déjà prévenir de la situation et du risque de TPS pour cette salariée.

A l'issue de cet entretien, la direction s'était engagée à nous tenir informé de l'avancement de la situation.

Il y a eu de plus, une demande émanant de l'équipe Talent Formateur faite par mail le 9 janvier 2024 en direction de la directrice développement ressources humaines siège et du directeur compétences et parcours professionnels siège, pour que la salariée puisse être officiellement et définitivement intégrée dans cette équipe.

Sans réponse de la part de la direction, nous avons fait un rappel le 2 février 2024 avec pour réponse le jour même : on y travaille pour essayer de trouver une solution.

La lettre de mission arrivait à échéance le 11/03/2024, et la salariée n'a reçu aucune information concernant la poursuite de ses activités ou non sur Talent Formateur et nous informe de sa situation.

A la suite, nous avons interpellé la direction sur la situation de la salariée qui était très inquiète. Aucun retour de la part de la direction.

Le mardi 12 mars, la salariée nous a envoyé le message suivant : "Bonjour, n'ayant pas eu de réponse ni de contact de mon équipe d'origine, je fais quoi aujourd'hui ? Je n'ai aucune activité, aucune visibilité sur ce que je dois faire... Rester 7 heures devant mon ordinateur à ne rien faire, c'est hors de question".

A la suite de cette information notre délégation a décidé d'aller immédiatement au 24^{ème} étage au service RH pour faire part de notre vif mécontentement suite au défaut de gestion de la situation ce qui a entraîné du stress et de l'anxiété.

C'est à l'issue d'un échange avec la directrice des ressources humaines que l'information est enfin arrivée : non-reconduction de la lettre de mission.
La Directrice Régionale des Ressources Humaines nous a même demandé d'en informer la salariée.

Voilà donc le traitement qui a été réservé à la salariée par le service RH, service qui porte bien mal son nom en l'occurrence !

Aucune information sur la fin de la mission, aucune anticipation de sa future activité avant la fin de la mission. Aucun entretien individuel n'a été organisé pour discuter de son avenir au sein de l'AFPA.

Pour Force Ouvrière cela est tout à fait inacceptable et inhumain !

Le traitement infligé à cette salariée reflète le mépris et le manque de respect !

Elle s'est retrouvée « seule face à son écran sans savoir quoi faire » et s'est « sentie ignorée, méprisée et maltraitée ».

Aujourd'hui, elle se retrouve au point zéro, sans perspective d'évolution ni d'objectifs. Elle ne sait plus quelle est sa place au sein de l'AFPA.

La délégation Force Ouvrière considère que la situation n'a aucunement été gérée et qu'en conséquence la responsabilité en incombe pleinement à la direction.

Aujourd'hui, la salariée est en arrêt suite à un accident de travail.

Contrairement à ce que certains laissent entendre, à Force Ouvrière, nous ne demandons pas des têtes, nous demandons le respect dû à l'ensemble des salariés !

Nous souhaitons que cette dramatique situation soit le déclencheur d'une prise de conscience de la part de la direction et que cesse immédiatement ce mode de fonctionnement qui est pour le moins maltraitant pour les salariés.

En effet, indiquer sur les réseaux sociaux : « il convient de rappeler combien agir à hauteur d'homme reste au cœur de notre rôle ; C'est ce lien humain qui rend notre métier gratifiant ! »

Il serait donc de bon ton de mettre les propos du DRH national en application !

Nous vous remercions de votre attention et restons à votre disposition pour toute information complémentaire.